



RAPPORT DE GESTION 2023

COMMUNE DE VUADENS

TABLE DES MATIERES

1	Rap	port du Conseil communal	. 2
2	Con	nposition du Conseil communal 01.2023 – 12.2023	. 4
	2.1	Représentation et Délégations	. 5
	2.2	Séance du Conseil communal	. 6
3	Com	nposition du Conseil général 01.2023 – 12.2023	. 6
	3.1	Séances du Conseil général	. 7
	3.2	Objets votés	. 7
	3.3	Propositions/Postulats	. 8
	3.4	Composition des commissions	. 9
4	Orga	anisation des services communaux	10
	4.1	Responsables au 31.12.2023	12
	4.2	Quelques chiffres	12
	4.2.	1 Administration	12
	4.2.	2 Technique	12
	4.	2.2.1 Aménagement du territoire	12
	4.	2.2.2 Approvisionnement en eau	13
	4.3	Finances Comptes 2023	13
	4.3.	1 Financements spéciaux – taux de couverture	13
	4.3.	2 Comptes 2023	13

1 RAPPORT DU CONSEIL COMMUNAL

L'année 2023 a été marquée essentiellement par une augmentation généralisée des prix, ainsi que par l'arrêt de la hausse des taux d'intérêt durant l'automne. Ces paramètres ont été pris en considération avec prudence lors de l'élaboration des budgets 2023. En finalité, les comptes de l'année 2023 de la Commune de Vuadens affichent un résultat positif de CHF 805'882.20, par rapport au budget initial qui anticipaient un résultat négatif de CHF 735'163.51. Cette différence significative est principalement attribuable à des recettes fiscales plus élevées, à des taux d'emprunt moins élevés et à une gestion efficace des dépenses.

Au début de l'année 2023, le Conseil communal s'est reconstitué à la suite de la démission de Patrick Telfser, vice-syndic. Patrick Dumartheray est entré au Conseil communal et a repris le dicastère de l'aménagement du territoire, des plans et constructions. Cédrick Seydoux a été élu vice-syndic.

Durant l'année, le Conseil communal a passablement été occupé par les dossiers qui concernent l'aménagement. Au mois de mai, la Direction du développement territoriale, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement (DIME) a publié le droit d'être entendu sur le Plan d'aménagement de la Commune de Vuadens, laissant ainsi trente jours à l'Exécutif pour défendre ou justifier les points du dossier qui font l'objet de remarques de la part de l'autorité cantonale. Quelques mois plus tard, la DIME a rendu sa décision qui a suscité des réactions diverses au sein de l'Exécutif. Il s'est interrogé sur le choix de la DIME de déclasser certaines parcelles. Après avoir consulté un cabinet d'avocats, la Commune a déposé un recours contre cette décision, laquelle porte notamment atteinte à l'autonomie communale. Le dossier est actuellement entre les mains du Tribunal cantonal. Parallèlement, le Conseil communal a déposé en mai une demande préalable de Plan de détail (PAD) pour le quartier du Pré de la Cure. A ce jour, aucun retour n'a été fait, malgré les nombreuses relances.

Le Service des Curatelles a emménagé en décembre 2022 dans le bâtiment de la Route Principale 174 à Vuadens, après plusieurs années d'activités à Vaulruz. La Commune de Vuadens a assuré le rôle de commune-siège du service à partir du 1^{er} janvier 2023. A futur, le Service fonctionnera sous forme d'association de communes ce qui permettra une simplification de la gouvernance et une pérennité de la structure qui fonctionne jusqu'à ce jour sous forme d'entente intercommunale.

Deux règlements ont été élaborés par le Conseil communal et proposés au Législatif : le Règlement relatif à la gestion des déchets et le Règlement du personnel communal. Le premier a été refusé par le Conseil général, le deuxième a été accepté, ce qui permet de poursuivre les travaux liés à l'organisation de l'Administration communale et d'apporter une amélioration des conditions-cadres pour le personnel.

Au niveau des chantiers, on peut relever la finalisation des travaux à la Route des Combes, du projet d'approvisionnement en eau potable de La Benda, des travaux d'eau potable au niveau de la Route Cantonale dans les secteurs de la Route Cantonale et du Dally. L'Exécutif a également installé la filtration UV au puits de la Moille et raccordé le réseau d'eau communal à celui de l'Association régionale Veveyse-Glâne-Gruyère (AVGG). Par ailleurs, il a débuté les travaux liés à la mise en séparatif du Chemin du Maupas et des Colombettes, les Craux, la Chapelle. Il a rénové la salle du Grenier dans le bâtiment de l'administration ainsi que le réseau d'eau potable aux routes de Planchy, du Briez et du Russon. Parallèlement, il a poursuivi les études des projets en cours pour la revalorisation de la traversée du village (Valtraloc), la réfection de la route et du réseau d'eau aux secteurs Route du Briez au Margy, de la Moilleta, de la Route du Bugnon à la Condemine et de la Route de l'Adrey. Des études ont également été menées sur l'opportunité de construire un trottoir à la Route du Briez et à la Route des Combes. Enfin, l'Exécutif a procédé à l'assainissement du ruisseau enterré au quartier du Rialet et l'éclairage de la Route de l'Adrey. L'instauration d'un service de piquet propre au suivi du réseau d'eau a été mis en vigueur au sein du département technique et aménagement, ainsi que la mise en place d'un Point de rencontre d'urgence (PRU).

D'autres tâches ont occupé le Conseil communal, le personnel ou les commissions ad'hoc, comme la bibliothèque « La Pêche aux livres » qui a franchi un nouveau pas avec l'ouverture d'un secteur pour les adultes, FRITIME pour encourager le travail associatif et les activités pour les jeunes du village, les coachs scolaires

permettant de sécuriser, en partie, les chemins menant à l'école primaire. Enfin, on peut citer la mise en place de deux mesures d'encouragement à la mobilité douce en 2023 en octroyant des subventions pour l'achat d'un vélo ou d'un abonnement de transports publics. A noter que les cartes journalières de transports publics AGFlexi ont été abrogées au 01.01.2024.

Au niveau régional, la Commune de Vuadens a participé aux associations intercommunales et à leurs projets, notamment en se déterminant sur le projet de Commune Unique porté par l'Association régionale de la Gruyère (ARG) ou sur le Plan directeur régional, notamment quant à l'installation d'un 4^{ème} Cycle d'orientation à Vuadens ou sur les espaces réservés aux eaux (ERE) impactant le territoire communal.

Quant au Conseil général, il a eu lieu à deux reprises, le 24.05.2023 et le 13.12.2023. Les Conseillers généraux ont été amenés à se déterminer sur 16 crédits, dont le renvoi du crédit pour la réalisation d'une voie de mobilité douce vers la zone industrielle de Planchy. Il a aussi voté sur l'adoption des nouveaux statuts pour la constitution du Service des curatelles et la révision de statuts pour l'AIS et Mobul. Enfin, les élus ont adopté les comptes 2022 de la Commune et du Fonds Louis Guigoz, les budgets de la Commune pour 2024, ainsi que la diminution des coefficients d'impôts sur les personnes physiques et les personnes morales à 82.8 % de l'impôt cantonal de base dès 2024.

Le budget 2023 prévoyait un déficit de CHF 735'163.51. Au final, les comptes laissent apparaître un résultat opérationnel de CHF 805'882.20. Les charges s'élèvent à CHF 11'357'742.64 et les produits à CHF 12'163'624.84. L'augmentation de la masse fiscale suit dans quasiment la même proportion la courbe de l'évolution du nombre de contribuable sur les dix dernières années. Les revenus fiscaux s'élèvent à CHF 7'856'177.89 et les taxes à CHF 1'534'362.57.

Le bilan au 31.12.2023 est de CHF 43'780'314.27, y compris le capital propre non affecté à hauteur de CHF 9'846'171.03. Les fonds propres s'élèvent à CHF 21'811'356.50.

Les comptes 2023 peuvent être qualifiés de bons et la situation financière de la Commune de solide. Cette situation permet d'envisager la poursuite des investissements votés ou planifiés.

Au niveau des comptes des investissements, le total des dépenses s'élève à CHF 2'352'878.50, ce qui est significativement plus haut que l'année précédente (CHF 792'068.88). Cette situation démontre que le renforcement du service technique permet une augmentation du rythme des investissements, notamment dans les infrastructures.

Le Conseil communal tient enfin à remercier le personnel communal qui a œuvré avec professionnalisme au bon fonctionnement de la Commune durant toute l'année, en mettant au cœur de ses préoccupations le service à la population.

Le Conseil communal

2 COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAL 01.2023 – 12.2023



Noam REY Syndic

Administration générale Finance Economie



Cédrick SEYDOUX Vice-Syndic

Eau Epuration



Alexandra CLERC

Ecole
Bâtiments scolaires
EMS de la Sionge
Ressources humaines



Patrick DUMARTHEREY
Aménagement du

territoire Plans et constructions

Arrivé le 16.01.2023, remplace M. Patrick Telfser



Patricia GREMAUD

Agriculture
Environnement
Endiguements
Triage forestier
Tourisme



Alain HEIMO

Service de la voirie Routes et places Place de sport



Sébastien MEYER

Bâtiments communaux Relation avec les sociétés et culture Cimetière Pompiers



Emmanuel ROMANENS

Energie
Santé et affaires sociales
Petite enfance
Accueil extrascolaire
Senior+



Dominique ROPRAZ

Curatelles
Service de l'ordre – Police
Protection civile
Protection de la
population
Naturalisation
Gestion des déchets suppléance voirie

2.1 Représentation et Délégations

CONSEIL COMMUNAL VUADENS 2023-2026

Nom - Prénom	Dicastère	Suppléance	Délégué comité association de district	Délégué assemblée association de district
Rey Noam	Syndic Administration générale Finances Economie	Aménagement du territoire Plans et constructions	ARG	
Seydoux Cédrick	Vice-Syndic Eau Epuration	Administration générale Finances Economie		AIS
Clerc Alexandra	Ecole Bâtiments scolaires EMS de la Sionge Ressources humaines	Bâtiments communaux Relation avec les sociétés et culture Cimetière Pompiers	CO de la Gruyère EMS de la Sionge	
Dumartheray Patrick	Aménagement du territoire Plans et constructions	Agriculture Environnement Endiguements Triage forestier Tourisme		ARG Mobul
Gremaud Patricia	Agriculture Environnement Endiguements Triage forestier Tourisme	Service de voirie Routes et places Place de sport	Endiguements de la Trême Syndicat rive gauche Trême Endiguement de la Sionge Triage forestier Forêts Gruyêres EMS de la Sionge	ATG
Heimo Alain	Service de voirie Routes et places Place de sport	Eau Epuration	Mobul	AISG
Meyer Sébastien	Bâtiments communaux Relation avec les sociétés et culture Cimetière Pompiers	Ecole Bâtiments scolaires EMS de la Sionge Ressources humaines	CO2	CO de la Gruyère EMS de la Sionge Ambulances Sud Fribourgeois
Romanens Emmanuel	Santé et affaires sociales Petite enfance Accueil extrascolaire Curatelles Senior+	Energie Service d'ordre – Police Protection civile Protection de la population Naturalisation Gestion des déchets – suppl. voirie	Commission sociale Service des Curatelles Sionge et Rive Gauche	RSSG Pro Senectute EMS de la Sionge Option Gruyère
Ropraz Dominique	Energie Service d'ordre – Police Protection civile Protection de la population Naturalisation Gestion des déchets – suppl. voirie	Santé et affaires sociales Petite enfance et AES Curatelles Senior+	Protection civile intercommunale Bassin Slonge ORCOC	Endiguement de la Trême Endiguement de la Sionge Triage forestier EMS de la Sionge

Etat au 07.02.2023

CONSEIL COMMUNAL VUADENS 2023-2026

Nom - Prénom	Dicastère	Suppléance	Délégué comité association de district	Délégué assemblée association de district
Rey Noam	Syndic Administration générale Finances Economie	Aménagement du territoire Plans et constructions	ARG	
Seydoux Cédrick	Vice-Syndic Eau Epuration	Administration générale Finances Economie		AIS
Clerc Alexandra	Eoole Båtiments scolaires EMS de la Sionge Ressources humaines	Bâtiments communaux Relation avec les sociétés et culture Cimetière Pompiers	CO de la Gruyère EMS de la Sionge	
Dumartheray Patrick	Aménagement du territoire Plans et constructions	Agriculture Environnement Endiguements Triage forestier Tourisme		ARG Mobul
Gremaud Patricia	Agriculture Environnement Endiguements Triage forestier Tourisme	Service de voirie Routes et places Place de sport	Endiguements de la Trême Syndicat rive gauche Trême Endiguement de la Sionge Triage forestier Forêts Gruyères EMS de la Sionge	ATG
Heimo Alain	Service de voirie Routes et places Place de sport	Eau Epuration	Mobul	AISG
Meyer Sébastien	Bâtiments communaux Relation avec les sociétés et culture Cimetière Pompiers	Ecole Bâtiments scolaires EMS de la Sionge Ressources humaines	CO2	CO de la Gruyère EMS de la Sionge Ambulances Sud Fribourgeois
Romanens Emmanuel	Santé et affaires sociales Petite enfance Acoueil extrasociaire Energie Senior+	Curatelles Service d'ordre — Police Protection civile Protection de la population Naturalisation Gestion des déchets — suppl. voirie	Commission sociale Service des Curatelles Sionge et Rive Gauche	RSSG Pro Senectute EMS de la Sionge Option Gruyère
Ropraz Dominique	Curatelles Service d'ordre - Police Protection civile Protection de la population Naturalisation Gestion des déchets - suppl. voirie	Santé et affaires sociales Petite enfance Accueil extrascolaire Energie Senior+	Protection civile intercommunale Bassin Sionge ORCOC	Endiguement de la Trême Endiguement de la Sionge Triage forestier EMS de la Sionge

Etat au 10.10.2023

2.2 Séance du Conseil communal



Rythme de conduite des séances internes

Séance	Conseil communal	Personnel	Responsable	Date
Conseil communal	Tous	Secrétaire communale	Syndic	Tous les mardis à 18h00
Séance administrative	Syndic et Vice-syndic	Responsables	Syndic	Tous les lundis à 13h15
Commission technique	Dicastères Voirie, Eau, Aménagements et Bâtiments communaux	Chefs Dép. Technique et Dep. Constructions	Chef Dép. Technique	Toutes les 4 semaines, jeudi matin entre 07h00 et 09h00
Séance eau et épuration	Dicastère Eau	Chef Dép. Technique, Chef de service Eau	Conseiller com. Eau	Toutes les 4 semaines, jeudi matin entre 07h00 et 09h00
Séance eau potable	Dicastère Eau	Chef Dép. Technique, Chef de service Eau, Secrétaire Technique	Conseiller com. Eau	3 x par année

3 COMPOSITION DU CONSEIL GENERAL 01.2023 – 12.2023

Nom	Prénom	Parti	Arrivée	Démission
BARRAS-MORET	Anne-Catherine	PLR		
BERSET-MORAND	Nicole	PLR		
BOVIGNY	Daniel	PS-Les Verts		31.12.2023
CHAPERON	Valérie	MI		
CHOLLET	Jacques	MI		
EGGER	Sylvain	MI		31.05.2023
FAVRE	Jérôme	UDC		
GENOUD	Alain	Le Centre		
GENOUD	François	MI		
GENOUD	Patrick	Le Centre		
GENOUD	Vincent	MI		
GOBET	Jean-Noël	Le Centre	01.09.2023	
GRANDGIRARD	Joël	UDC		
KILCHOER	Yvan	Le Centre		
LEUENBERGER	René	PS-Les Verts		
LEVRAT	Christian	PS-Les Verts		
LEVRAT	Marie	PS-Les Verts		
MORADPOUR	Alain	Le Centre		25.05.2023
MORAND	François	MI		
MORET	Jérôme	UDC		

OTTIGER	Jonas	PS		
PERRINJAQUET	Delphine	PS-Les Verts		
PROGIN	Marc	Le Centre		
ROMANENS	Elsa	PS-Les Verts		
ROMANENS	Florence	Le Centre		
ROMANENS SCAIOLA	Nathalie	PLR		
ROUILLER	Diane	Le Centre	16.01.2023	
SCHOUWEY	Christiane	MI	01.09.2023	
SEBASTIANI	Isabelle	MI		
SUDAN	Bernard	MI		
SUDAN	Michel	PLR		
THÜRLER	Claude	PLR		

3.1 Séances du Conseil général

Dates des séances du Conseil général pour la législature 2021-2026

2021	2022	2023	2024	2025	2026
	18 mai	24 mai	15 mai	21 mai	22 avril (fin législature)
15 décembre	14 décembre	13 décembre	11 décembre	10 décembre	6 mai (séance constitutive)

3.2 Objets votés

	Séance du 25 mai 2023
1	Comptes 2022 de la Commune et du Fonds Louis Guigoz, rapport de la Commission financière sur la base du rapport de la fiduciaire et approbation
2	Diminution des coefficients d'impôts sur les personnes physiques et les personnes morales à 82.8 % de l'impôt cantonal de base dès 2024
3	Demande de crédit d'étude : Etude d'une voie de mobilité douce vers la zone industrielle de Planchy
4	Demande de crédit d'ouvrage : Remise en état art. RF 379 – démontage des ouvrages et remise en état du terrain
5	Demande de crédit d'ouvrage : Réaménagement de la salle du Grenier
6	Demande de crédit d'ouvrage : Implantation d'une filtration UV au puits de la Moille
7	Demande de crédit d'ouvrage : Réalisation de conduites de transport EP, secteur Rue de Planchy et Route du Briez
8	Demande de crédit additionnel : Remplacement conduite EP, secteur route cantonale – Le Dally
9	Association intercommunale pour le service des curatelles de la Sionge et Rive Gauche des communes de Echarlens, Marsens, Pont-en-Ogoz, Sâles, Sorens, Vaulruz et Vuadens : approbation des statuts

	Séance	Séance du 13 décembre 2023				
1	Budget	s 2024 de la Commune				
	1.1.	Budget de compte des investissements				
	1.1.1.	Demande de crédit d'étude : Réfection du chalet des Portes d'Enbas (partie ski-				
		club et alpage), nouvelle fosse à purin et construction d'une mini-step				
	1.1.2.	Demande de crédit d'étude additionnel : Assainissement de la Route des				
		Colombettes, secteur Le Bugnon - Condémine				
	1.1.3.	Demande de crédit d'ouvrage : Mise en séparatif et renouvellement du réseau				
		d'eau potable, réfection de la route, secteur Chemin de la Moilleta				
	1.1.4.	Demande de crédit d'ouvrage : Modification du tracé du collecteur d'eaux mixtes				
		communal, secteur Route de l'Adrey				
	1.1.5.	J I				
	1.1.6.	Demande de crédit d'ouvrage : Réalisation d'une voie de mobilité douce vers la				
		zone industrielle de Planchy				
	1.1.7.	Demande de crédit d'ouvrage : Requalification du cimetière				
	1.1.8.	Demande de crédit d'ouvrage additionnel : Place de sport				
	1.1.9.	S				
		Planification du concept d'urbanisation du secteur "Ruban de Vuadens" du				
		Masterplan de Planchy – financement des travaux préparatoires				
	1.1.10.	Demande de crédit d'ouvrage				
		Achat de la parcelle art. RF 653				
	1.2.	Vote final des budgets de fonctionnement et d'investissements de la Commune				
2	Règlement relatif à la gestion des déchets – approbation					
3	Règlement du personnel communal – approbation					
4	Planific	Planification financière 2024-2028				
5	AIS : ré	vision des statuts – approbation				
6	Mobul	: révision des statuts – approbation				

3.3 Propositions/Postulats

	Séance du 25 mai 2023
1	Proposition: récréation des enfants

	Séance du 13 décembre 2023
1	Postulat : mise à disposition de la salle de gym
2	Postulat : programme Energie-FR
3	Postulat : école et place de sport – endroits apolitiques

3.4 Composition des commissions

COMMISSIONS COMMUNALES 2023-2026

COMMISSION DES NATURALISATIONS	COMMISSION DU FDS LOUIS GUIGOZ
Berset Nicole (CG)	Gremaud Patricia (CC)
Brodard Fabrice (CG)	Guigoz Yves
Genoud François (CG)	Magnin Frédéric
Moret Jérôme (CG)	Meyer Sébastien (CC)
Ropraz Dominique (CC)	Romanens Emmanuel (CC)
	Schouwey Christiane
	Tercier Chantal
	Teyssier Guylhaine
	Yerly Florence
COMMISSION FINANCIERE	COMMISSION D'AMENAGEMENT
Genoud Alain (CG)	Dumartheray Patrick (CC)
Grandgirard Joël (CG)	Favre Jérôme (CG)
Levrat Christian (CG)	Heimo Alain (CC)
Moradpour Alain (CG)	Leuenberger René (CG)
Seydoux Isabelle (CG)	Levrat Marie (CG)
Sudan Bernard (CG)	Morand François (CG)
Thürler Claude (CG)	Progin Marc (CG)
	Seydoux Cédrick (CC)
	Sudan Michel (CG)
COMMISSION DE L'ENERGIE	COMMISSION VUADENS DEMAIN
Genoud Pierre-Alain	Egger Sylvain (CG)
Oberson Claude	Follonier Dumartheray Crystel
Ottiger Jonas	Genoud François (CG)
Pittet Christophe	Perrinjaquet Delphine (CG)
Ropraz Dominique (CC)	Romanens Elsa (CG)
Seydoux Cédrick (CC)	Romanens Florence (CG)
Telfser Malena	Romanens Scaiola Nathalie (CG)

19.01.2023

COMMISSIONS COMMUNALES 2023-2026

COMMISSION DES NATURALISATIONS	COMMISSION DU FDS LOUIS GUIGOZ
Berset Nicole (CG)	Gremaud Patricia (CC)
Brodard Fabrice (CG)	Guigoz Yves
Genoud François (CG)	Magnin Frédéric
Kilchoer Yvan (CG)	Meyer Sébastien (CC)
Moret Jérôme (CG)	Romanens Emmanuel (CC)
Ropraz Dominique (CC)	Schouwey Christiane
	Tercier Chantal
	Teyssier Guylhaine
	Yerly Florence
COMMISSION FINANCIERE	COMMISSION D'AMENAGEMENT
Genoud Alain (CG)	Dumartheray Patrick (CC)
Grandgirard Joël (CG)	Favre Jérôme (CG)
Levrat Christian (CG)	Heimo Alain (CC)
Rouiller Diane (CG)	Leuenberger René (CG)
Sebastiani Isabelle (CG)	Levrat Marie (CG)
Sudan Bernard (CG)	Morand François (CG)
Thürler Claude (CG)	Progin Marc (CG)
	Seydoux Cédrick (CC)
	Sudan Michel (CG)
COMMISSION DE L'ENERGIE	COMMISSION VUADENS DEMAIN
Genoud Pierre-Alain	Demierre Christian
Oberson Claude	Follonier Dumartheray Crystel
Ottiger Jonas	Genoud François (CG)
Pittet Christophe	Perrinjaquet Delphine (CG)
Rodriguez Fernando	Romanens Elsa (CG)
Romanens Emmanuel (CC)	Romanens Florence (CG)
Seydoux Cédrick (CC)	Romanens Scaiola Nathalie (CG)

01.03.2024

4 ORGANISATION DES SERVICES COMMUNAUX

En 2023, le Conseil communal a procédé à une réorganisation du service technique, scindé en deux départements afin de pouvoir répondre aux nombreuses sollicitations sur les projets actuels et futurs en augmentation depuis quelques années, qu'ils proviennent du domaine privé ou public, et a engagé un second responsable à 70 %.

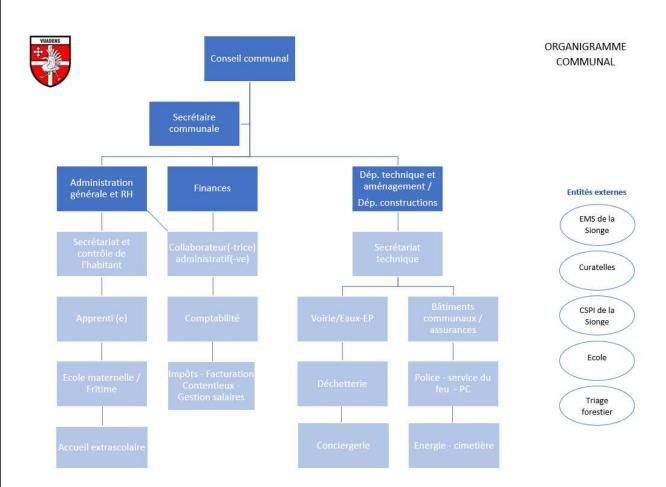
Plusieurs employés ont vu leur taux d'activité réadapté selon les secteurs et les besoins, notamment pour le personnel de conciergerie, de l'accueil extrascolaire et de l'école maternelle.

Pour pallier aux différentes absences pour maladies ou accident au service de voirie et à l'administration, le Conseil communal a engagé pour une durée déterminée une personne à 100 % pour le service de voirie dès octobre ainsi qu'augmenté le taux d'occupation du personnel à l'administration dès septembre.

Equivalent plein temps (EPT), évolution durant l'année 2023

	0106.23	0708.23	01.09.2023	1012.23
Administration	5.9	5.9	6.3	6.3
Administration école	0.4	0.4	0.4	0.4
AES	1.8	1.8	1.8	1.8
AEV	0.6	0.7	0.7	0.7
Conciergerie	3.5	3.6	3.6	3.6
Voirie	3	3	3	4
Déchetterie	0.35	0.35	0.35	0.35
Total EPT	15.55	15.75	16.15	17.15

Organigramme



4.1 Responsables au 31.12.2023

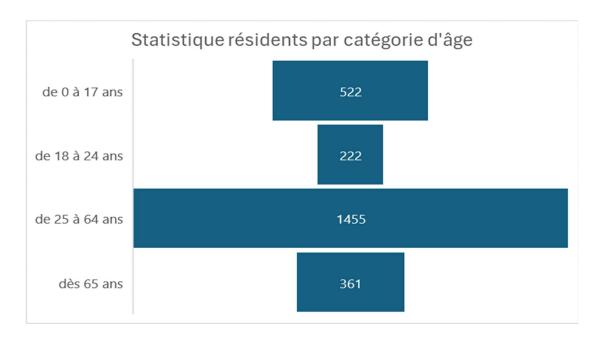
Margueron Véronique	Secrétaire communale
	Administration générale et RH
Richert Olivier	Département des finances
Telfser Patrick	Département technique et aménagement
Von Däniken Laurent	Département technique et constructions

4.2 Quelques chiffres

4.2.1 ADMINISTRATION

En 2023, le contrôle des habitants a enregistré les arrivées de 197 personnes ainsi que les départs de 201 résidents. La population de Vuadens est de 2560 au 31.12.2023 (situation arrêtée au 16.04.2024). Nous comptons 3 habitants de plus.

Ci-dessous vous trouvez la statistique du nombre de résidents par catégorie d'âge :



Au niveau des écoles, à la rentrée 2023-2024, nous comptions 234 élèves répartis comme suit :

1H-2H: 49 élèves 3H-4H: 71 élèves 5H-6H: 59 élèves 7H-8H: 55 élèves

4.2.2 TECHNIQUE

4.2.2.1 Aménagement du territoire

Nombre de demande de permis 2023

Simplifié	39
Ordinaire	19
Préalable	7
Totaux	65



4.2.2.2 Approvisionnement en eau

Nous avons actuellement 700 compteurs d'eau communaux installés sur notre territoire, dont 685 sont relevés au moyen des ondes radio.

4.3 Finances Comptes 2023

4.3.1 FINANCEMENTS SPECIAUX – TAUX DE COUVERTURE

Selon la législation en vigueur, les dépenses pour les financements spéciaux doivent être couvertes à 100 % pour l'approvisionnement en eau et pour le traitement des eaux usées, ainsi qu'à 70 % pour la gestion des déchets, par les recettes provenant principalement des taxes. Ci-dessous vous trouvez les taux de couverture à fin 2023 :

Approvisionnement en eau 100.00 % (budget 100.00 %)

Traitement des eaux usées 100.00 % (budget 100.00 %)

Gestion des déchets 84.46 % (budget 73.17 %)

4.3.2 **COMPTES 2023**

COMPTES 2023

Les comptes de résultats, des investissements, le bilan, ainsi que les annexes se trouvent dans le document intitulé « Comptes 2023 – rapport ».

a) Réserves de réévaluation des patrimoines administratif et financier

Pour rappel, selon la nouvelle loi sur les finances communales (MCH2), une réévaluation du patrimoine administratif était nécessaire afin de porter au bilan au 01.01.2022 les valeurs brutes des investissements de 2001 à 2021, ainsi que le calcul des amortissements cumulés pour la même période en appliquant rétroactivement les taux MCH2.

29500.00 Réévaluation du patrimoine administratif au 01.01.2022			CHF	7'209'611.87
31.12.2022	Prélèvement sur la réserve (augmente le résultat)	-	CHF	718'671.20
31.12.2022	Solde prélevé sur la réserve et lié au capital propre	-	CHF	22'900.00

29500.00 Réévaluation du patrimoine administratif au 01.01.2023

CHF 6'468'040.67

La directive no 12/2022 du Service des Communes propose différentes variantes pour dissoudre la réserve de réévaluation du <u>patrimoine administratif</u>, constituée au 01.01.2022 lors du passage aux normes MCH2. Cette réserve au 01.01.2022 se montait à CHF 7'209'611.87. Le Conseil communal a opté pour une dissolution linéaire de CHF 718'671.20 pendant 10 ans, soit de 2022 à 2031 compris, afin de couvrir principalement les amortissements sur les réévaluations, c'est-à-dire sur les biens déjà amortis auparavant, qui font l'objet à nouveau d'un amortissement annuel à comptabiliser, après retraitements MCH2.

Voici le détail des opérations de cette réserve de réévaluation (compte 29500.00) :

01.01.2021	Réévaluation du patrimoine administratif		CHF	7'209'611.87
31.12.2022	Prélèvement sur la réserve (augmente le résultat)	-	CHF	718'671.20
31.12.2023	Prélèvement sur la réserve (augmente le résultat)	-	CHF	718'671.20
31.12.2024	Prélèvement sur la réserve (augmente le résultat)	-	CHF	718'671.20
31.12.2025	Prélèvement sur la réserve (augmente le résultat)	-	CHF	718'671.20
31.12.2026	Prélèvement sur la réserve (augmente le résultat)	-	CHF	718'671.20
31.12.2027	Prélèvement sur la réserve (augmente le résultat)	-	CHF	718'671.20
31.12.2028	Prélèvement sur la réserve (augmente le résultat)	-	CHF	718'671.20
31.12.2029	Prélèvement sur la réserve (augmente le résultat)	-	CHF	718'671.20
31.12.2030	Prélèvement sur la réserve (augmente le résultat)	-	CHF	718'671.20
31.12.2031	Prélèvement sur la réserve (augmente le résultat)	-	CHF	718'671.07
31.12.2022	Solde prélevé sur la réserve et lié au capital propre		CHF	22'900.00

Les réserves de réévaluation des installations d'eau potable, d'eaux usées et de gestion des déchets sont virées aux réserves existantes. Toutefois, la loi demande deux fonds spéciaux pour chaque chapitre au lieu d'un seul, à savoir un fonds pour le renouvellement des installations (investissements), et un fonds pour l'équilibre du compte (charges et produits courants d'exploitation).

Voici la situation de ces réserves :

EAU POTABLE : Fonds spécial pour le maintien de la valeur (FSMV)

29001.00	Fonds spécial pour le maintien de la valeur au 01.01.2023		CHF	2'982'490.10
	+ Attribution 2023 pour le maintien de la valeur		CHF	133'108.45
29001.00	Solde fonds spécial maintien de la valeur au 31.12.2023		CHF	3'115'598.55
EAU POTABLE	: Fonds spécial pour l'équilibre du compte (FSEC)			
2224.24	- 1 (11 11/ 111 1		o	
29001.01	Fonds spécial pour l'équilibre du compte au 01.01.2023		CHF	663'752.11
	+ Attribution 2023 pour l'équilibre du compte		CHF	105'204.70
	./. Prélèvement 2023 pour équilibre du compte	-	CHF	35'221.00
29001.01	Solde fonds spécial maintien de la valeur au 31.12.2023		CHF	733'735.81

EAUX USEES: Fonds spécial pour le maintien de la valeur (FSMV)

29002.00	Fonds spécial pour le maintien de la valeur au 01.01.2023 + Attribution 2023 pour le maintien de la valeur		CHF CHF	1'751'902.73 11'643.37
29002.00	Solde fonds spécial maintien de la valeur au 31.12.2023		CHF	1'763'546.10
EAUX USEES : Fo	onds spécial pour l'équilibre du compte (FSEC)			
29002.01	Fonds spécial pour l'équilibre du compte au 01.01.2023		CHF	182'099.84
	./. Prélèvement 2023 pour l'équilibre du compte	-	CHF	40'866.25
29002.01	Solde fonds spécial maintien de la valeur au 31.12.2023		<u>CHF</u>	141'233.59
GESTION DES D	ECHETS : Fonds spécial pour le maintien de la valeur (FSMV)			
29003.00	Fonds spécial pour le maintien de la valeur au 01.01.2022		CHF	470'634.80
	./ Prélèvement 2023 pour le maintien de la valeur	-	CHF	20'240.00
29003.00	Solde fonds spécial maintien de la valeur au 31.12.2022		CHF	450'394.80

b) <u>Commentaires</u>

Le compte de fonctionnement 2023 dégage <u>un bénéfice de CHF 805'882.20</u> (MCH2), alors qu'en 2022 il s'élevait à CHF 1'047'520.08 (MCH2). Le budget de fonctionnement prévoyait un déficit de CHF 735'163.51 (MCH2).

Le résultat opérationnel, regroupant le résultat provenant des activités d'exploitation [REX] et le résultat provenant des financements [RFI], représente un bénéfice de CHF 87'211.00 alors que le budget prévoyait une perte de CHF 1'455'003.53 (voir Annexe 0 Compte de résultat 2023).

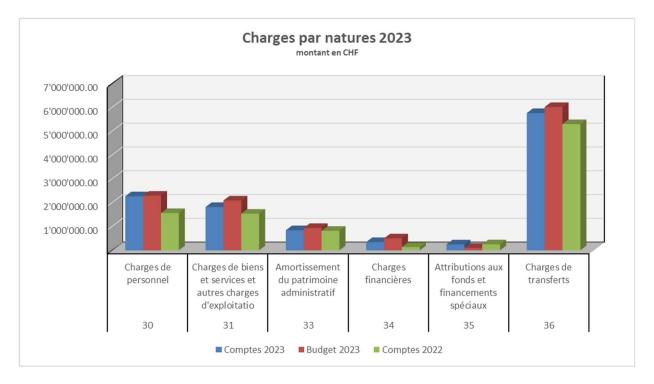
	Désignation	Compto	Comptes 2023		Budget 2023		es 2022
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	ADMINISTRATION GENERALE	1'303'578.33	239'216.56	1'460'137.20	240'928.20	1'208'163.15	234'207.95
1	ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS, DÉFENSE	915'211.40					
2	FORMATION	3'231'856.94	188'492.50	3'329'529.00	178'152.95	3'097'731.61	
3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS	279'340.55	2'000.00	296'930.09	2'000.00	226'776.36	2'000.00
4	SANTÉ	1'025'313.98	5'934.20	1'229'093.40	7'800.00	999'767.15	4'806.75
5	PRÉVOYANCE SOCIALE	1'200'040.60	45'544.55	1'216'367.25	27'750.00	1'173'559.63	26'169.65
6	TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS	1'161'417.06	54'045.65	1'202'972.55	54'924.00	1'098'600.08	56'987.75
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	1'592'093.77	1'211'987.28	1'721'201.35	1'308'519.00	1'440'786.39	1'205'030.44
8	ÉCONOMIE PUBLIQUE	129'610.80	73'536.74	126'571.35	65'862.30	100'576.66	97'224.59
9	FINANCES ET IMPÔTS	519'279.21	9'632'510.56	687'163.65	8'859'859.22	77'493.71	8'859'557.79
	TOTALISATION	11'357'742.64	12'163'624.84	12'169'899.18	11'434'735.67	9'653'539.26	10'701'059.34
	Résultat	805'882.20			735'163.51	1'047'520.08	

Charges de fonctionnement

Le budget prévoyait CHF 12'169'899.18 de charges et les comptes 2023 enregistrent un total de charges de CHF 11'357'742.64, soit une différence de CHF 812'156.54. Sans tenir compte des imputations internes et des attributions sur réserves et financements spéciaux de CHF 315'544.69, elles s'élèvent à CHF 11'042'197.95 contre CHF 11'845'365.18 budgétisés sans les imputations internes, les prélèvements sur les réserves et financements spéciaux

Les principales variations entre le budget et les comptes, sont les suivantes :

•	Intérêts des dettes	CHF	- 167'654.66
•	Amortissements planifiés	CHF	-94'985.30
•	Participation à l'EMS de la Sionge	CHF	- 149'366.92
•	Entretiens des bâtiments	CHF	- 29'413.00
•	Réévaluations sur créances	CHF	- 75'625.00
•	Entretien des infrastructures traitement des eaux usées	CHF	- 37'586.90
•	Prestations de l'Association d'accueil familial de jour et des crèches/garderies	CHF	- 10'825.30
•	Charges liées	CHF	-149'366.92
•	Energie (électricité des infrastructures et bâtiment communaux)	CHF	-33'740.95
•	Remboursement de salaires du personnel par les assurances (maladie/accident)	CHF	-52'661.10



Revenus de fonctionnement

Le budget prévoyait CHF 11'434'735.67 de recettes globales et les comptes 2023 enregistrent un total de recettes de CHF 12'163'624.84. Sans tenir compte des imputations internes et des prélèvements sur réserves et financements spéciaux de CHF 880'586.62, elles s'élèvent à CHF 11'283'038.22 contre CHF 10'155'613.65 budgétisés sans les imputations internes, les prélèvements sur les réserves et financements spéciaux. Cela dit, nous enregistrons une augmentation des revenus de CHF 1'127'424.57 par rapport au budget, soit de 11.10 %. Les principales augmentations proviennent des impôts communaux ordinaires des personnes physiques et morales (+ CHF 786'916.59) et des impôts communaux spéciaux (+ CHF 102'382.25).

La provision pour les communaux ordinaires, qui comprennent les impôts sur les revenus et fortunes des personnes physiques ainsi que sur les bénéfices et capitaux des personnes morales, est en augmentation pour l'année 2023 de CHF 400'234.25 par rapport au montant budgété. Ceci s'explique par le fait que lors de l'établissement des budgets, la base prise en compte était celle des impôts 2020 facturés au 30.06.2022, de laquelle étaient appliquées les augmentations transmises par le Service cantonal des contributions, soit :

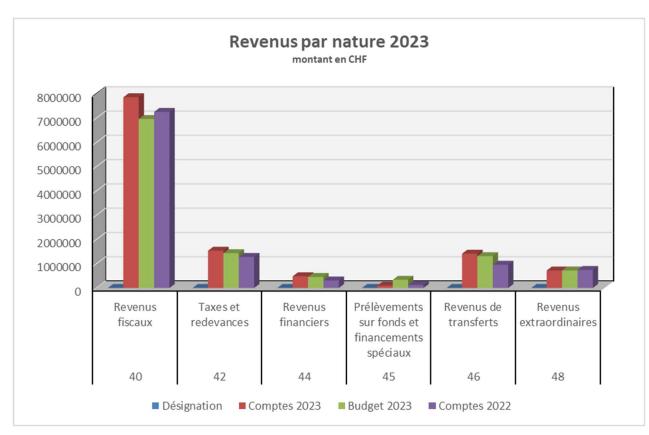
	Revenus	Fortune	Bénéfice	Capital
2020-2021	0.40%	-17.00%	-5.00%	0.00%
2021-2022	2.00%	-13.30%	1.50%	0.00%
2022-2023	1.30%	4.20%	2.20%	0.00%

Pour le calcul de la provision 2023, nous tenons compte des informations plus récentes fournies lors de l'établissement des budgets 2024, soit la facturation des impôts 2021 arrêtée au 30.06.2023, corrigée des taux de progression suivants :

	Revenus	Fortune	Bénéfice	Capital
2021-2022	2.00%	-11.60%	0.00%	0.00%
2022-2023	1.30%	4.50%	3.00%	0.00%

A titre de comparaison, ci-dessous, les progressions réelles entre les facturations 2020 et 2021, incluant l'incidence de la réforme fiscale, sont les suivantes :

cote cantonale	Revenus	Fortune	Bénéfice	Capital	
2020	5'765'254.00	572'835.00	371'893.00	8'731.00	
2021	5'992'308.00	489'073.00	479'231.00	9'761.00	
Progression	3.94%	-14.62%	28.86%	11.80%	
Progression					
annoncée par SCC	0.40%	-17.00%	-5.00%	0.00%	
Différence	3.54%	2.38%	33.86%	11.80%	



Dépenses d'investissement

c) <u>Investissements annoncés comme terminés à fin 2023</u>

Investissements annoncés comme terminés à fin 2023

Dans les comptes 2023, 6 investissements sont annoncés comme terminés, soit :

		=======	=========
		Fr.	53'300.00
Utilisations	2023	Fr.	53'300.00
		======	========
		 Fr.	53'300.00
Décision du Conseil général du	18.05.2022	Fr.	53'300.00
6150.5060.00 Remplacement tr	acteur McCormick de la voirie		

Cet achat étant réalisé, l'investissement a été transféré au bilan et l'amortissement débutera dès 2024.

6150.5290.03 Analyse globale des routes communales

Décision du Conseil général du 19.04.2021		Fr.	40'000.00
		Fr.	40'000.00
		======	========
Utilisations	2021	Fr.	14'439.35
	2022	Fr.	17'186.10
	2023	Fr.	10'158.25
		 Fr.	41'783.70
		======	=========

Ces travaux étant réalisés, l'investissement a été transféré au bilan et l'amortissement débutera dès 2024.

7101.5031.06 Remplacement conduit	<u>te EP Route Cantonale - Le Dall</u>	У	
7101.5031.07 Crédit compl. rempl. co	onduite EP Route Cantonale - L	<u>e Dally</u>	
Décision du Conseil général du 18.05.	2022	Fr.	60'000.00
Décision du Conseil général du 24.05.	2023 – complément	Fr.	100'000.00
		Fr.	160'000.00
		=====	=========
Utilisations	2022	Fr.	17'881.75
	2023	Fr.	132'961.75
		 Fr.	150'843.50
		=====	

Ces travaux étant réalisés, l'investissement a été transféré au bilan et l'amortissement débutera dès 2024.

7101.5031.11 Implantation f	iltration UV au puits de la Moille		
Décision du Conseil général d	du 24.05.2023	Fr.	50'000.00
		Fr.	50'000.00
Utilisations	2023	Fr.	39'336.85
		 Fr.	39'336.85
Ces travaux étant réalisés. l'i	nvestissement a été transféré au bil:	====== an et l'amortisseme	======================================

Ces travaux étant réalisés, l'investissement a été transféré au bilan et l'amortissement débutera dès 2024.

7201.5290.01 CE réalisation collecteur épuration Moilleta-Porcherie 7201.5032.00 Dépl. Collecteur épuration et mise en sép. Moilleta-Porcherie Décision du Conseil général du 29.11.2017 Fr. 55'000.00 Décision du Conseil général du 02.05.2018 520'000.00 575'000.00 Fr. Utilisations 2017 Fr. 6'850.90 2018 Fr. 14'570.10 2019 Fr. 4'138.30 2020 Fr. 370'790.70 2021 Fr. 104'000.00 5'877.40 2022 Fr. 2023 Fr. 11'423.05 517'650.45

Ces travaux étant réalisés, l'investissement a été transféré au bilan et l'amortissement débutera dès 2024.

7201.5032.03 Déplacement des collecteurs communaux art. 360 RF

Décision du Conseil général du 19.04.2021	Fr.	130'000.00	
		Fr. ======	130'000.00
Utilisations	2021	Fr.	104'371.05
	2022	Fr.	38'937.10
	2023	Fr.	501.00
		 Fr.	143'809.15
		======	========

Ces travaux étant réalisés, l'investissement a été transféré au bilan et l'amortissement débutera dès 2024.

d) Explication des variations entre le budget et les comptes

Charges salariales globales

Malgré les remplacements ou augmentations de taux d'activité intervenus par suite d'absences de longue durée pour raison de maladie, la masse salariale correspond au budget. La différence sur les cotisations patronales provient de l'estimation des charges LPP surestimée lors des budgets pour le service des curatelles ainsi que les incidences sur les cotisations AVS et AC des personnes en arrêt maladie ou accident prolongé.

Compte	Désignation	Comptes 2023	Budget 2023	Ecart	Comptes 2022
301	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	1'699'407.40	1'698'465.00	942.40	1'108'427.88
304	Allocations	3'873.00	3'602.00	271.00	2'966.25
305	Cotisations patronales	307'497.25	324'796.00	-17'298.75	206'696.74

Cependant, la répartition des salaires par fonction diffère de celle budgété, celle-ci se basant sur la répartition effective des heures, tandis que celle des budgets est une estimation, notamment pour les services de voirie et conciergerie. La réorganisation interne des services de l'administration influence également cette répartition.

Coûts liés à l'énergie

Lors de l'établissement des budgets 2023, nous avions tenu compte d'une augmentation entre 20 et 25 % des coûts d'électricité et une réévaluation des coûts de chauffage, tout en appliquant une augmentation de 20 %.

Force est de constaté qu'en 2023, à la suite des diverses mesures misent en place, comme l'aménagement des horaires de l'éclairage public ou la pose de panneaux photovoltaïques sur nos différents bâtiments, cette hausse a été moindre. Les estimations pour le chauffage étaient également surestimées.

Total de la nature 3120, coûts de l'énergie et combustible :

Budget 2023: CHF 181'612.00

Comptes 2023: CHF 147'871.05 (- CHF 33'740.95 par rapport au budget)

Comptes 2022: CHF 109'930.85

0 ADMINISTRATION GENERALE

0110 Législatif

0110.3132.00 Honoraires de l'organe de révision + CHF 2'443.90

Les honoraires de l'organe de révision suite à la mise en place du MCH2 et à la première révision s'y référent, ceux-ci se sont élevés à CHF 8'831.40 alors que les budgets prévoyaient CHF 7'500.00 (+ CHF 1'331.40). Pour le surplus, un montant estimé de CHF 5'000.00 pour la mise en place de diverses procédures et estimations avait été prévu au budget. Les travaux d'estimations (CHF 538.50) et des premiers travaux du système de contrôle interne (SCI) (CHF 5'574.00) se montent à CHF 6'112.50 (+ CHF 1'112.50).

0210 Administration des finances et des contributions

0210.3130.00 Frais bancaires et postaux + CHF 4'815.30

Hormis les frais courants des institutions financiers pour la gestion de nos comptes, nous enregistrons ici les frais engendrés par la conclusion des emprunts effectués durant l'année. Afin d'obtenir les meilleurs taux lors de nouveaux emprunts ou de renouvellements, nous faisons appel à des plateformes externes qui mettent en

relation non seulement les établissements financiers mais également divers fonds de placement, cantons ou autres.

Une commission est alors facturée selon les montants empruntés. Pour 2023, ceux-ci se montent à CHF 7'172.30 pour un total d'emprunt effectués durant 2023 de CHF 15'461'000.00, soit 0.04 %.

A cela s'ajoute les coûts engendrés par l'obligation de demander des confirmations de relations d'affaires aux divers établissements bancaires avec lesquels nous travaillons, ce qui représente un coût pour 2023 de CHF 365.40. Les coûts varient selon les établissements. A savoir que ces demandes ne sont pas annuelles mais à la demande de la fiduciaire ou en cas de changement de droit de signature durant l'année.

0210.3130.01 Frais de rappel et de poursuites

+ CHF 10'678.60

Pour rappel, l'externalisation des débiteurs génère un surcoût dans ce compte. Celui-ci représente notre participation aux frais de recouvrement de créances, soit pour les nouvelles affaires 10 % du montant dû encaissé, pourcentage qui monte à 20 % pour des montants à l'étranger. Pour les anciens actes de défauts de biens (ADB), toujours propriétés de la commune, ceux-ci génèrent, en cas de rachat, des frais à hauteur de 50 % du montant encaissé.

Nombre de dossiers transmis à Helveticum 428 (anciens ADB et nouvelles créances)

Nombre de dossiers clôturé 37 Nombre de dossiers payé 96

Nombre de dossiers en cours 295 (poursuites en cours)

Les encaissements représentent environ CHF 166'000.

0220 Services généraux, autres

0220.3099.00 Autres charges du personnel

CHF 3'253.25

Lors des budgets 2023, les coûts du suivi du personnel par une médiatrice avait été estimés à CHF 3'500.00.

0220.3102.01 Bulletin communal, conception, impression

- CHF

5'901.00

En plus de la réalisation des articles et de leurs impressions, nous avons fait appel à un prestataire pour la mise en page et le design du nouveau bulletin communal (CHF 9'477.60), non prévu dans le budget.

Cependant, les budgets prévoyaient 8 bulletins express pour un total d'environ CHF 8'500.00, alors qu'un seul bulletin a été réalisé (environ CHF 1'000.00), soit une différence d'environ - CHF 7'000.00.

0291 Café de la Gare

0291.3144.00 Entretien bâtiment Café de la Gare - administration - CHF 10'968.25

La réfection de l'étanchéité de la terrasse, estimée à CHF 25'000.00 lors des budgets, se monte à CHF 16'782.45 (- CHF 8'217.55). L'ajout d'un accès dans le sas d'entrée du bâtiment côté administration, budgété à hauteur de CHF 10'500.00, se montent à CHF 9'214.25 (- CHF 1'285.75).

0292 Foyer

0292.3144.00 Entretien bâtiment Foyer - CHF 10'500.75

L'audit CVSE (énergie) prévu en 2023 pour un montant de CHF 10'500.75 a été reportée au budget 2025.

0294 Edilité (conciergerie-AES)

0294.3144.00 Entretien bâtiment édilitaire conciergerie AES + CHF 2'280.95

Pour répondre aux normes du SEJ en matière de mise à disposition de sanitaire (nombre et type), nous avons dû modifier l'installation de ceux-ci à l'étage (CHF 5'347.30).

0295 Salle communale

0294.3144.00 Entretien bâtiment salle communale - CHF 11'769.05

En 2023, 6 volets roulants ont été remplacés ainsi que les moteurs (CHF 19'045.70). Les budgets prévoyaient le remplacement de 4 stores (CHF 8'700.009. Cependant, à la suite d'intempéries, l'ECAB a pris en charge la majeure partie du remplacement, soit CHF 18'845.70, non prévus au budget.

1 ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE

1406 Org. Régionale Service des curatelles Sionge et Rive Gauche

2023 a été marqué par la reprise du Service des curatelles Sionge et Rive Gauche qui s'est installé au deuxième étage du bâtiment Route Principale 174, acquis par la commune en début d'année 2023.

Nous avons pris acte de deux départs du personnel durant l'année, dont les remplacements par engagements se sont faits en plusieurs phase. Les coûts de recherche de personnel se sont élevés à CHF 6'305.95.

Ci-dessous nous vous remettons la participation des communes membres selon la clé votée, soit 50 % selon la population légale et 50 % selon le nombre de dossiers.

	Service de	es curatelles	"secteur Rive Gau	che - Sionge"			
F	acturation des	participatio	ns communales s	elon comptes 2	.023		
Déficit du servic	e selon comptes 202	23 à répartir selon	art. 8 de la convention i	ntercommunale :			
CHF	471'766.25						
(comptes provisoir	es selon situation du 08	3.03.2024 - à approu	ıver par la commission le 13	mars 2024))			
	Population légale	Dossiers au	Répartition des coûts				
Commune	au 31.12.2022	31.12.2023	50 % selon population	50 % selon dossiers	Total		
Sâles	1448	17	30'790.48	25'379.83	56'170.31		
Sorens	1105	18	23'496.88	26'872.76	50'369.64		
Vuadens	2541	67	54'032.18	100'026.39	154'058.57		
Echarlens	839	7	17'840.61	10'450.52	28'291.13		
Pont-en-Ogoz	1973	18	41'954.15	26'872.76	68'826.91		
Marsens	2071	12	44'038.04	17'915.17	61'953.21		
Vaulruz	1116	19	23'730.78	28'365.69	52'096.47		
	11093	158	235'883.13	235'883.13	471'766.25		

L'entier des coûts dudit service est à la charge des communes membres.

2 FORMATION

2171 Ecole

2170.3144.00 Entretien bâtiment école

CHF 6'879.30

En plus des travaux budgétés, des travaux de peinture au 1^{er} étage de l'école ont été réalisés pour un total de CHF 6'675.25.

2170.3130.00 Frais de conciergerie externe

+ CHF 1'171.25

Hormis la mise à disposition de personnel pour les nettoyages d'été par une entreprise mandatée (environ CHF 700.00), nous avons loué des nacelles pour l'entretien de différents bâtiments (environ CHF 1'400.00).

2180 Structures d'accueil extrascolaire

Le déficit de l'Accueil extra-scolaire se monte à CHF 52'629.55 à fin 2023 alors que le budget prévoyait une perte de CHF 52'715.25.

Résultats des années précédentes :

2020	CHF 55'211.05
2021	CHF 58'958.10
2022	CHF 58'167.50 (32.97 % des charges)
2023	CHF 52'629.55 (26.8 % des charges)

Les coûts à charges de la commune sont constants, années après années.

2195 Transports scolaires

2195.3010.00 Salaires coachs en éducation routière - CHF 14'312.00

L'entrée en vigueur de la mesure d'éducation routière par des coachs scolaires a été mise en place à la rentrée 2023-2024, soit en septembre 2023, alors que les budgets prévoyaient une mise en œuvre pour l'année 2023 complète. De plus, il était prévu la surveillance de 2 passages pour piétons alors qu'un seul a été autorisé par le canton.

3 CULTURE, SPORT ET LOISIRS

3420 Loisirs

3420.3140.00 Entretien place de jeux - CHF 5'339.80

Le remplacement prévu de deux jeux à ressort pour CHF 2'600.00 n'a pas été effectué. Ces acquisitions seront faites à la suite des travaux prévus dans le secteur sur la place de sport. De plus, ces deux objets ayant été dégradé ou volé, nous avons reçu une participation forfaitaire de l'assurance au remplacement de ceux-ci.

4 SANTE

4120 Etabl. médico-sociaux et foyers pour personnes âgées

4120.3612.01 Participation EMS de la Sionge - CHF 149'366.92

Les budgets prévoyaient une participation de CHF 132'032.70 au déficit de l'EMS de la Sionge.

Pour 2023, les comptes de l'EMS de la Sionge sont meilleurs que prévus. Ci-dessous les informations communiquées par l'EMS de la Sionge :

« L'optimisation des dépenses et des ressources humaines, notre taux de remplissage, les recettes des manifestations et des prestations extérieures ainsi que le correctif des comptes du SPS et également des produits exceptionnels ont permis cette variation favorable de 289 KCHF par rapport à ce qui avait été budgétisé. »

4210 Soins ambulatoires

4210.3612.00 Soins à domicile et aide familiale régionaux - RSSG - CHF 14'896.00

La différence correspond au remboursement exceptionnel de l'excédent 2022 selon les comptes du RSSG.

5 PREVOYANCE SOCIALE

5451 Structures d'accueil extrafamiliale de jour

5451.3636.00 Subventions aux crèches et garderies + CHF 7'778.60 5451.3636.01 Subventions pour l'Accueil familial de jour + CHF 4'419.00

Les charges présentes dans ces comptes (CHF 58'397.60) correspondent à la participation communale aux frais de garde des enfants selon la LStE. Celle-ci est calculée sur la base des revenus des parents selon un barème établi par les structures d'accueil, en accord avec la Commune. Le budget, quant à lui, se base sur une moyenne des dernières années.

5451.4260.00 Participation des parents – école maternelle + CHF 17'494.55

Les budgets étaient établis sur une base de 7 enfants par jour le matin alors que durant 2023 l'accueil des enfants à la maternelle a été ouvert pour 12 enfants par jour.

5720 Aide matérielle légale

5720.3612.00 Part Service social régional - RSSG - CHF 27'035.00

La différence correspond au remboursement exceptionnel de l'excédent 2022 selon les comptes du RSSG.

6 TRAFIC ET TELECOMMUNICATIONS

6150 Routes communales

6150.3111.00 Achat de machines, appareils, véhicules et outils + CHF 3'428.55

En plus du remplacement d'une tondeuse à gazon (CHF 1'800.00) et d'une disqueuse à moteur (CHF 613.00), nous avons acquis 2 radars pédagogiques pour CHF 11'015.55.

6150.3141.00 Entretien des routes et de l'éclairage

+ CHF 33'338.85

Les travaux supplémentaires suivants ont été réalisés :

- Solar candélabres (CHF 23'747.85) : afin d'améliorer la sécurité des usagers sur cette route qui n'a ni trottoir ni éclairage, le CC a décidé d'équiper les 2 endroits les plus critiques d'éclairages solaires. Les coûts ont été pris sur le compte de fonctionnement de l'entretien des routes. A remarquer que ces luminaires pourraient être déplacés et utilisés très facilement à un autre emplacement si besoin.
- Eclairage adaptation passage piétons secteur Gare et réparation points lumineux (CHF 8'000.00 environs) : mise en conformité obligatoire, montant pris sur l'entretien des routes.
- Dépassement des entretiens (CHF 40'000.00 au budget) : comptes CHF 52'000.00, dépassement CHF 12'000.00 : réparations des dégradations ponctuelles du tapis de la route des Colombettes, rue de l'Ecole et au Panney par GZ pour un montant total CHF 21'468.00 afin de garantir la sécurité des usagers.

6150.3144.00 Entretien bâtiment de la voirie

CHF 5'361.75

Le surplus correspond au surcoût de l'entretien des grilles extérieurs et à la place de lavage (environ + CHF 2'250.00) ainsi qu'à l'intervention sur la chaudière du bâtiment (environ + CHF 1'800.00).

6150.3151.00 Frais de véhicules et de machines

CHF 4'807.15

En plus des entretiens courants sur les véhicules, un tracteur a été adapté pour environ CHF 3'000.00 et une panne d'une saleuse a été corrigée.

7 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

7101 Approvisionnement en eau (communal)

7101.4240.01 Vente d'eau + CHF 3'185.25

Consommation prévue 165'000 m3

Consommation effective 167'123 m3 (+ 2'123 m3)

7201 Approvisionnement en eau (communal)

7201.4240.00 Taxe d'exploitation + CHF 6'115.50

Epuration prévue 130'000 m3

Epuration effective 134'530 m3 (+ 4'530 m3)

7690 Cité de l'énergie

7690.3637.00 Subventions Mobilité - CHF 1'801.20

17 demandes de subventions pour l'acquisition de vélo ont été versées.

7690.3637.01 Subventions Transport public - CHF 12'300.00

27 demandes de subventions pour l'acquisition d'abonnement de transports publics ont été versées.

9 FINANCES ET IMPOTS

9100 Impôts communaux ordinaires

9100.3180.00 Réévaluation sur créances - CHF 146'450.00

Afin d'avoir une vision d'ensemble des réévaluations sur créances et pertes effectives, il faut prendre en compte toutes les natures 3180, 3181 et 4029 de toutes les fonctions.

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
7101.3180.00	Réévaluation sur créances	-18'000.00		19'400.00		-2'700.00	
7201.3180.00	Réévaluation sur créances	1'000.00		15'525.00			
7201.3181.00	Pertes sur créances effectives					290.50	
7301.3180.00	Réévaluation sur créances			6'200.00		-350.00	
	Pertes sur créances effectives	2'559.30					
9100.3180.00	Réévaluations sur créances	115'000.00		132'500.00		-20'950.00	
9100.3181.00	Pertes sur créances effectives	37'536.55				97'758.39	
9100.4029.00	Récupération de pertes sur créances d'impôts		8'379.05				8'236.00
	Totaux	138'095.85	8'379.05	173'625.00		74'048.89	8'236.00
	Résultat	129'716.8		173'625.0		65'812.9	

Sur la totalité des ducroires, les mouvements budgétés représentent CHF 173'625.00 alors que ceux présents dans les comptes totalisent CHF 129'716.80, soit une différence de CHF 43'908.20.

Lors de l'élaboration des budgets, nous calculons un 5 % des recettes budgétées alors que pour les comptes nous appliquons ce même taux aux factures débiteurs ouvertes auquel nous additionnons toutes les créances transmises soit à Helveticum Inkasso AG, soit faisant l'objet de procédure de poursuite.

9610 Intérêts

9610.3400.00 Intérêts passifs des engagements courants - CHF 69'828.50 9610.3401.00 Intérêts passifs des engagements financiers - CHF 97'632.06

Les derniers emprunts contractés l'ont été avec des taux entre 1 % et 2 %, alors que nous nous basons sur un taux de 2.5 % dans les budgets.

9631 Manoir

9631.3431.00 Entretien bâtiment du Manoir + CHF 3'074.65

Des travaux urgents sur le chauffe-eau ont été réalisé pour CHF 3'707.85.

9632 Chalet du Cheval Brûlé

9632.3431.00 Entretien chalet Cheval Brûlé + CHF 6'297.60

Des travaux urgents d'enrochement du chemin (CHF 1'957.50) ainsi que le raccordement des chenaux (CHF 3'554.00) ont été effectués.

9636 Chalet de la Raisse, Cuvignes Dessous et Dessus

9636.3431.00 Entretien Chalet de la Raisse, Cuvignes Dessous et Dessus + CHF 6'778.20

Suite au raccordement des chenaux (+ environ CHF 4'000.00), des travaux urgents des drainages ont été réalisés (CHF 2'767.75).

9639 Bâtiment Route Principale 174

9639.3431.00 Entretien bâtiment Route Principale 174 + CHF 14'382.55

Les budgets sont basés sur les informations reçues par la régie ainsi que par l'ancien propriétaire. Afin d'équiper en matériel de conciergerie suite à la reprise durant l'année de cette activité par la commune, nous avons acquis du matériel pour environ CHF 5'000.00, non budgétés.

De plus, plusieurs pannes et réparations en lien avec le chauffage du bâtiment complètent la différence avec les budgets.

9639.3439.00 Assurances des bâtiments - CHF 5'350.05

Sans information lors de l'établissement des budgets, le montant de l'assurance ECAB avait été surestimé.